

Durée : 1 jour(s)

Objectifs

Connaître les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510
Mettre en application les prescriptions de sécurité lors de travaux non électriques dans des zones d'environnement électrique.
Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation : B0, H0, H0V

Pré-requis

Personnel non électricien :
exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques
exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques
Attention cette formation concerne uniquement le personnel exécutant non électricien (peintre par exemple)

Plan de cours

1. Enseignement théorique
l'évaluation des risques
les grandeurs électriques
les dangers de l'électricité
les mesures de protection
les limites, zones et opérations liées
les équipements de protection
les rôles et titres d'habilitation
les outillages et matériels électriques
la procédure en cas d'accident électrique
la procédure en cas d'incendie électrique
l'exécutant non électricien B0 H0 H0V : rôle et opérations
2. Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques
3. Evaluation des acquis : Test